



## Le SE-UNSA agit !

Bagnole, le 3 juin 2008



Monsieur Eric WOERTH  
Ministre du Budget,  
des comptes publics et de  
la Fonction publique

Monsieur le Ministre,

Un certain nombre de fonctionnaires sont contraints, dans le cadre de leurs fonctions, de se déplacer pour les besoins du service.

Pour ce faire, une partie d'entre eux est dans l'obligation d'utiliser son véhicule personnel et, à ce titre, de régler sur ses propres deniers, les frais de carburant.

L'envolée que connaissent les prix des carburants depuis maintenant plus d'un an et qui s'est accélérée ces derniers mois, alourdit considérablement le montant des dépenses imputées à ce titre sur le budget personnel des agents concernés.

Une telle situation justifie aux yeux de l'UNSA-Fonctionnaires la réouverture du dossier relatif aux frais de déplacement.

Je me permets, sur ce point, de vous rappeler que la dernière revalorisation des taux de remboursement kilométrique date d'avril 2006 et que, depuis, la situation a très fortement évoluée.

Je souhaite donc que soit réexaminé, dans les meilleurs délais, le niveau des taux de base des remboursements kilométriques ainsi que le raccourcissement des délais de remboursement.

Vous comprendrez, Monsieur le Ministre, que ce dossier est sensible pour nos collègues concernés qui ne peuvent admettre, à juste titre, d'être réduits à autofinancer des déplacements dont la nécessité relève de l'exercice des missions qu'ils sont tenus de remplir dans le cadre de leurs obligations professionnelles.

Sachant pouvoir compter sur l'attention que vous portez à la situation des agents de la fonction publique, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma respectueuse considération.

Elisabeth DAVID  
Secrétaire Générale de l'UNSA Fonctionnaire

*L'UNSA a écrit aux ministres concernés pour réclamer ce qui nous est dû !*

➔ **Pour la revalorisation du taux de remboursement kilométrique**

➔ **Pour des frais de déplacement à la hauteur des dépenses engagées**

Paris, le 9 novembre 2007



Monsieur Xavier Darcos  
Ministre de l'Education Nationale,

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la situation des personnels enseignants qui, dans le cadre de leurs fonctions, sont contraints à se déplacer pour les besoins du service. En effet, ils doivent le faire en utilisant leur véhicule personnel, dont ils remplissent le réservoir sur leurs propres fonds, avec un carburant pour lequel ils ne bénéficient pas de tarif privilégié.

L'envolée que connaissent les prix des carburants depuis un an et qui vient encore de s'accélérer, entraîne de nouvelles dépenses qui grèvent d'autant le budget de nos collègues.

Notre syndicat a déjà été amené à demander à votre ministère de rouvrir le dossier des frais de déplacements, qui se pose de façon récurrente. La dernière revalorisation des taux d'augmentation kilométrique d'avril 2006, n'était que d'un centime d'euro. Les enveloppes kilométriques, les délais de remboursement mais aussi le taux de base de ces remboursements doivent être réexaminés. En effet depuis la rentrée, de nombreux départements et académies nous signalent de nouvelles difficultés sur ces différents points. Le SE-UNSA est d'ailleurs amené, selon les situations locales à donner une consigne d'arrêt des déplacements jusqu'à la fin 2007.

J'ai donc l'honneur, Monsieur le Ministre, de réitérer cette demande dont l'urgence croît pour nos collègues touchés de plein fouet par cette difficulté économique. Il n'est pas admissible en effet que, pour des missions relevant de leurs fonctions professionnelles, des personnels puissent en être réduits par votre ministère à autofinancer leurs déplacements.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Luc BERILLE  
Secrétaire Général du SE-UNSA

**Signez,  
faites signer la pétition**

**pour réclamer  
une revalorisation du taux des  
indemnités kilométriques !**

**Il est inacceptable que nous devions payer pour travailler !**



Avril 2006 - Juin 2008

Carburant = + 16%  
Indemnités kilométriques = + 0%

Monsieur le Ministre,

Aujourd'hui, un fonctionnaire qui se déplace dans le cadre de ses missions ne perçoit que 16 à 32 centimes d'euros par kilomètre.

**Ces taux sont dérisoires au vu des frais engagés !**

Même le barème fiscal prévoit au moins le double !

Depuis plusieurs mois, la hausse du prix du carburant grève notre budget. Chaque déplacement se traduit par une perte financière.

**Il est inacceptable que nous devions payer pour travailler !**

Nous demandons donc :

- la revalorisation du taux de remboursement kilométrique
- des frais de déplacement à la hauteur des dépenses engagées

NOM	ECOLE	SIGNATURE